



L'Echo du Puits d'Enfer

Exiroise, Exirois,

Aucun mariage princier sur notre commune, et pourtant, il s'en passe des choses à Exireuil... un départ en retraite, un projet d'école, l'émergence du bourg mais toujours des travaux ! Et internet... Où en est-on ?

Bonne lecture et bonnes vacances à tous !

Le conseil municipal

Permanences mairie
du lundi au vendredi de
13h00 à 17h00

Tel : 05 49 76 16 03
Fax : 05 49 05 79 05
exireuilmairie@wanadoo.fr

<http://www.exireuil.com>

Les 20 ans d'Elisabeth



Le 10 juin dernier, les membres du conseil municipal et les employés ont célébré le départ à la retraite d'Elisabeth BONNEAU. À sa grande surprise, à l'issue de son dernier conseil municipal, tous l'attendaient pour lui témoigner leur sympathie. Lors de son discours, le maire a souligné son professionnalisme et son dévouement au service des conseillers et administrés pendant 20 ans. Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Arrivée en avril, Carole JEANNEAU, domiciliée sur Exireuil, a été recrutée pour le travail de secrétariat. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les dates à retenir

11 septembre

↳ Vide grenier organisé par la section Gym de la SEP (contact Lucette CHAUVET : 05 49 76 11 86)

1^{er} octobre

↳ Repas communal des aînés (65 ans et plus)

26 novembre

↳ Chasse à courre au chevreuil de l'ACCA (contact Dominique THIN : 05 49 76 18 50)

31 décembre

↳ Réveillon de la St Sylvestre organisé par la SEP (contact Yves SOYER : 05 49 05 64 94)

Plan canicule

Dans le cadre du CCAS, un registre des personnes sensibles (âgées, handicapées, isolées, de santé fragile...) est ouvert à la mairie.

Cela permettra de les contacter rapidement en cas de déclenchement de ce plan par la Préfecture. Pour s'inscrire, merci de contacter la mairie au 05.49.76.16.03 qui transmettra une feuille d'inscription.



Carole JEANNEAU

Devant les inégalités et suite aux sollicitations régulières des Exirois à l'accès à l'Internet Haut débit, la Commune d'Exireuil a décidé d'approfondir le sujet pour connaître la ou les solutions envisageables.

Les pistes de recherches, trois technologies :

ORANGE / NRA-ZO

Tout d'abord, une première approche en 2010 avait été faite auprès d'Orange (France Télécom) mais celle-ci n'a pas été concluante. La solution étudiée initialement était d'investir dans un NRA-ZO (Noeud de Raccordement en Zone d'Ombre). Cet équipement permettrait d'amplifier le signal ADSL sur les lignes téléphoniques existantes mais la répartition de ces lignes sur notre commune ne permet pas une homogénéité correcte du service ADSL.

FIBTIC / Fibre Optique

La solution la plus fiable et la plus pérenne dans le temps est sans nul doute la fibre optique.

Pour cela il est nécessaire de créer un réseau qui permettrait d'atteindre un débit de 30 à 100 mégabits sur toute la commune. L'investissement est estimé à 450 000 €.

La pré-étude commandée à Hervé LE BRIS du cabinet Fibtic a été présentée fin février. Les maires des communes avoisinantes, un représentant du conseil général et quelques habitants ayant répondu au sondage ont également été conviés.

WiBOX / WiMAX

Cette technologie alternative à l'ADSL permet d'accéder à Internet Haut Débit en passant par des ondes hertziennes. Cette technologie apporte l'avantage de répondre rapidement aux besoins des usagers non-éligibles à l'ADSL classique sur notre commune. (Contact agence WiBOX : M. Romain CATRIX tél. 06 65 84 55 16).

En conclusion, la solution de la fibre optique est la plus adaptée. Malheureusement, elle n'est pas soutenue par le Conseil Général actuellement.

Internet : résultat du sondage

Sondage adressé aux 713 foyers de notre commune (avec la diffusion du bulletin municipal)

Le retour à mi-février : 73 réponses soit 10% de la population.

1) Aujourd'hui avez-vous Internet à votre domicile ?

oui : 86% non : 14%

Si vous avez répondu « oui » à cette question, de quelle manière ?

Abonnement classique ADSL (Orange, SFR, Bouygues...) : 71%

Wimax : 1%

Clé 3G (avec ordinateur portable, téléphone portable) : 6%

Bas débit (modem 56k) : 4%

Autres (précisez) : par satellite 4%

2) Connaissez-vous votre débit en réception ?

512Ko/s : 25% 1Mbits/s : 11% 2Mbit/s : 10% 3Mbit/s ou+ : 29%

3) Êtes-vous en illimité pour Internet ?

oui : 71% non : 14%

4) Êtes-vous en illimité pour la téléphonie fixe ?

oui : 60% non : 26%

Sinon :

Votre domicile est-il éligible à l'Internet haut débit ? oui : 22% non : 22% ne sait pas : 24%

Êtes-vous intéressé à ce que votre foyer soit éligible à l'Internet haut débit ? oui : 53% non : 6%

Si vous avez répondu « oui » :

Le besoin d'accès à Internet est-il :

à titre privé (loisirs, famille) ? oui : 60% non : 0%

à titre professionnel ? oui : 28% non : 11%

5) Dans l'hypothèse où la fibre optique desservirait votre domicile (100Mbit/s), seriez-vous intéressé à y souscrire, en supposant un prix d'abonnement à peine supérieur à celui d'un abonnement ADSL ?

oui : 75% non : 11%



Vote des taxes : pas d'augmentation

Le conseil municipal, au cours de sa séance du 29 avril dernier, a approuvé le taux des taxes pour 2011.

Les nouveaux taux d'imposition feront apparaître une évolution par rapport à 2010 qui équivaut aux transferts de taxes suite la réforme de la fiscalité directe locale (suppression de la taxe professionnelle, de la part départementale sur la taxe d'habitation...).

Les élus ont donc voté l'équivalence des taux 2010 sans augmentation pour ne pas accroître la pression fiscale sur les Exirois :

	Taux 2010 commune	Equivalence des taux 2010 suite à la réforme (sans augmentation)	Taux 2011 Commune (votés)
Taxe habitation	9,63%	15,99%	15,99%
Taxe foncière sur bâti	13,25%	13,25%	13,25%
Taxe foncière sur non bâti	44,65%	46,82%	46,82%
Taxe professionnelle - taux relais	6,79%	supprimé	supprimé
Cotisation foncière des entreprises	inexistant	14,60%	14,60%

Malgré l'apparente modification des taux, la commune d'Exireuil ne percevra que très peu de recettes en plus par rapport à l'année précédente. En effet, considérée comme bénéficiaire, elle reversera une participation à un fonds de compensation dédié aux communes dites déficitaires suite à cette réforme.

Groupe scolaire

Le permis de construire des futurs bâtiments scolaires a été déposé au mois de juillet 2011. Une grande partie des bâtiments existants sera conservée mais une réorganisation de l'utilisation des locaux va être nécessaire afin de créer une cohérence entre les trois corps de bâtiments (école actuelle, ancienne mairie et nouveau bâtiment). Nous espérons inaugurer ces locaux en septembre 2012.



Perspectives proposées par le cabinet AZ Architectes.



Zone 50 à la Collinière

Constatant la vitesse excessive des véhicules dans le village de la Collinière et la dangerosité à proximité des habitations, le maire, par arrêté, a limité la vitesse.

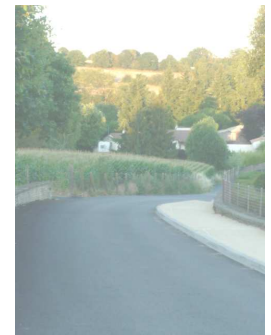
Les véhicules sont à présent contraints de réduire leur vitesse à 50km/h sur une partie de la voie communale n°10.

Copie de cet arrêté a été adressée à la gendarmerie qui pourra procéder à des contrôles.

Travaux du bourg

Les travaux du bourg avancent.

Rue de l'herse, les aménagements sont terminés.



Les abords de l'église se dessinent avec un nouveau parvis, une rampe d'accès pour handicapés, des murets en pierres de taille.



Les travaux d'enfouissement de réseaux rue du Pin et rue du Petit Logis vont bientôt commencer.

Recensement à 16 ans

Tout jeune de nationalité Française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Venir en mairie avec le livret de famille des parents, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Après enregistrement, la mairie vous remettra une attestation de recensement, document nécessaire pour s'inscrire aux examens, concours, permis de conduire et même la conduite accompagnée.

Déchets verts

Location remorque

Pour les gros volumes de déchets verts la commune loue une remorque (3m³ ou 5m³) au tarif de 16 € par tour.

Le personnel communal se charge du dépôt et de la reprise de la remorque.

Déchetterie

La déchetterie d'Exireuil est ouverte, uniquement pour les déchets verts, tous les samedis de 10h à 17h.

Merci d'y déposer uniquement les déchets verts ! En cas d'incivilité, ce service ne pourra être maintenu.



Tarifs des services périscolaires 2011/2012

Restaurant scolaire

- enfant : 2,20 € / repas
- personnel communal et intercommunal affecté à l'école : 3,10 € / repas
- enseignant et stagiaire : 4,10 € / repas

Garderie

- présence le matin : 1,25 €
- présence le soir : 1,55 €
- présence le matin et soir : 2,10 €
- dépassement d'horaire : 5 € par ¼ d'heure

Transport scolaire

élève de maternelle, primaire, CLIS et SEGPA : 45 €/ an

Règlement des cimetières et aménagement

Le nouveau règlement des cimetières a été validé par arrêté du Maire en date du 6 juin 2011.

Principales modifications : règles concernant l'espace cinéraire (cavurne, columbarium et jardin du souvenir), obligation de pose de caveau et de réalisation de travaux dans les 12 mois après acquisition de la concession.

Dans le cimetière nouveau (impasse de l'Abbaye), il y a quatre possibilités :

- emplacement caveau
- emplacement cavurne (petit caveau dans le sol pour dépôt d'une urne cinéraire)
- emplacement dans le columbarium (monument en marbre extérieur pour dépôt d'une urne cinéraire)
- jardin du souvenir (espace commun pour dispersion des cendres)

Le cimetière nouveau, va connaître quelques travaux, principalement pour le réaménagement de l'espace cinéraire :

- mise en valeur du jardin du souvenir
- installation d'emplacements cavurne

À vos archives !

Face à l'école : café APPERCÉ et épicerie RIVAULT



Sur le site Internet de la commune, il existe deux pages :

- Exireuil autrefois
- Exireuil de nos jours.

Nous souhaitons enrichir ces rubriques mais la mairie possède malheureusement peu de photos. Nous lançons donc un appel aux Exirois.

Si vous possédez dans vos tiroirs des photos anciennes du bourg, des villages et des habitations, n'hésitez pas à nous les faire parvenir en mairie.

Pour cela, il vous suffit de nous les envoyer par e-mail (exireuilmairie@wanadoo.fr) ou de les déposer au secrétariat (prêt temporaire le temps de la numérisation).

Sans vous, ce projet ne pourra vivre. **Merci !**